

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. DENIS, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

22.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de permettre à la "Montreal Public Service Corporation" d'ériger des poteaux dans certaines rues.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. MACDONALD, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

23.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de voter \$1,850 pour la reconstruction d'un édifice sur la rue des Carrières, cet édifice devant servir de Maison de Réception.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. DENIS, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

(M. l'échevin Larivière, dissident.)

24.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de voter \$11,924 pour le pavage du Square Papineau.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. THERRIEN, il est

Résolu: Que la Règle 111 soit suspendue et que ledit rapport soit adopté.

25.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet d'acheter un lot à l'angle de la Côte Sainte-Catherine et du Chemin de la Côte-des-Neiges.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. PAUZE, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

INTERPELLATIONS.

26.—Certaines questions sont posées au Bureau des Commissaires avec prière d'y répondre pour la prochaine assemblée du Conseil, par (a) M. l'échevin Rubenstein, re travaux exécutés dans les rues publiques; (b) M. l'échevin Lavergne, re opportunité d'acheter un automobile pour l'ingénieur de la Division Nord.

MOTIONS.

27.—Sur proposition de M. l'éch. LETOURNEAU, appuyée par M. l'éch. LARIVIERE, il est

Résolu: Que le Bureau des Commissaires soit prié de donner instruction aux inspecteurs de tramways de surveiller, spécialement, pendant au moins un mois, le service des tramways de la rue Notre-Dame, d'une extrémité de la ligne à l'autre, et de faire rapport sur la manière dont la Compagnie des Tramways remplit ses obligations, et que le Bureau des Commissaires soit prié de soumettre ce rapport au Conseil.

28.—Sur proposition de M. l'éch. ST-PIERRE, appuyée par M. l'éch. LORANGER, il est

Résolu: Que la Compagnie des Tramways de Montréal soit prié d'établir un arrêt de tramways à l'angle de l'avenue Mont-Royal et de la rue Saint-André.

AVIS DE MOTION.

29.—De M. l'échevin Ménard, à l'effet d'amender le Règlement No 454, re construction de bâtiments sur l'avenue Esplanade.

ORDRE DU JOUR.

30.—Etant lu l'ordre du jour, à l'effet de prendre en délibération des avis de motions de (a) M. l'échevin Mayrand, à l'effet d'amender le Règlement No 260, re bâtiments; (b) M. l'échevin L. A. Lapointe, à l'effet d'amender le Règlement No 352 concernant les égouts; (c) M. l'échevin L. A. Lapointe, à l'effet d'amender le Règlement No 376, re Montreal Southern Counties Ry. Co.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. DENIS, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

22.—From Board of Commissioners to allow the Montreal Public Service Corporation to lay poles on certain streets.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. MACDONALD, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

23.—From Board of Commissioners, to vote \$1,850 to reconstruct a building on Carrières street, to be used as a house of refuge.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. DENIS, it was

Resolved: That said report be received and adopted. (Ald. Larivière dissenting.)

24.—From Board of Commissioners, to vote \$11,924 to pave Papineau Square.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. THERRIEN, it was

Resolved: That Rulle 11 be suspended and that said report be received and adopted.

25.—From Board of Commissioners, to purchase a lot at the corner of Côte St. Catherine and Côte des Neiges Road.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. PAUZE, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

QUESTIONS.

26.—Certain questions were put to the Board of Commissioners with a request that they reply thereto for the next meeting of the Council, by (a) Ald. Rubenstein, re works performed on public streets; (b) Ald. Lavergne, re advisability of purchasing an automobile for the Engineer of the North Division.

MOTIONS.

27.—On motion of Ald. LETOURNEAU seconded by Ald. LARIVIERE, it was

Resolved: That the Board of Commissioners be requested to give instructions to the tramway inspectors to supervise specially during at least one month the tramway service on Notre Dame street, from one end to the other, and to submit a report on the manner in which the Montreal Tramways Co. is fulfilling its obligations; and that the Board of Commissioners be requested to submit said report to the City Council.

28.—On motion of Ald. ST-PIERRE, seconded by Ald. LORANGER, it was

Resolved: That the Montreal Tramways Co. be requested to establish a car-stop at the corner of Mount Royal avenue and St. André street.

NOTICE OF MOTION.

29.—By Ald. Ménard, to amend By-law No. 454 re erection of buildings on Esplanade avenue.

ORDER OF THE DAY.

30.—The order of the day being read to consider notices of motions by (a) Ald. Mayrand, to amend By-law No. 260 re bulidings; (b) Ald. L. A. Lapointe, to amend By-law No. 352 concerning sewers; (c) Ald. L. A. Lapointe, to amend By-law No. 376 re Montreal & Southern Counties Railway Co.